Le droit social

Durée : 2 jours.

Public :

Responsables des ressources humaines, chefs d'entreprise. Derniere MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Acquérir les connaissances et réflexes essentiels en droit social. Sécuriser votre gestion du personnel. Anticiper les situations à risques.

Pré-requis :

Avoir des connaissances de base en social.

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mini-sketches, jeux pédagogiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et auto diagnostics.

Evaluation :

L?évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Derniere MAJ : Avril 2024

Identifier et connaître les sources du droit du travail

Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur…

Savoir où trouver l'information dont on a besoin

Utiliser les différentes sources de droit

Retrouver la bonne information rapidement

Utiliser les sources du droit du travail

Identifier les incidences de la convention collective dans la gestion des ressources humaines

Analyser les différentes étapes de la vie d'un contrat de travail

Embauche et choix des contrats : CDI, CDD, intérim, temps partiel…

Analyse des clauses utiles ou obligatoires : dispositions en matière de période d'essai, clauses de mobilité, d'objectifs, de non-concurrence…

Evolution du contrat de travail : distinction entre modification du contrat et modification des conditions de travail, procédures à respecter et conséquences pour le salarié

Gérer la relation de travail

Durée et aménagement du temps de travail : heures supplémentaires, conventions de forfait, repos obligatoires…

Faire face à l'absentéisme : maladie, accidents, inaptitude physique…

Faire face aux comportements fautifs : comment caractériser la faute et exercer le pouvoir disciplinaire ?

Appliquer les principales règles liées à l'exécution du contrat de travail

Veiller au respect de la durée du travail

Connaître les règles en matière de congés payés

Mesurer les conséquences juridiques des différentes causes d'absence sur le contrat (maladie, maternité…)

Relayer l'encadrement dans le cadre de la procédure de droit disciplinaire

Les instances représentatives du personnel

Comité d'entreprise et d'établissement

Délégués du personnel

Délégués et représentants syndicaux

Organiser les élections du CSE

Cerner leurs rôles et attributions respectifs

Identifier les obligations de l'employeur à leur égard

Connaître les différentes sources de contentieux

Contentieux prud'homal, contentieux pénal

Relations avec l'inspection du travail

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.
Délais d'accès : Nous contacter.
Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.

adeos FORMATIONS
contact@adeos-formations.com
T : 04 69 64 72 07
www.adeos-formations.com